

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019/2020

Assistant d'éducation en préprofessionnalisation

Date limite de retour du dossier d'inscription : Impérativement avant le 12 juillet 2019

Conditions d'éligibilité :

- être étudiant en L2 à la rentrée 2019/2020,
- avoir acquis 60 crédits ECTS dans le cadre d'une licence à la rentrée 2019/2020.

DISCIPLINE DE RECRUTEMENT SOUHAITÉE (cochez la case correspondante) :

- ANGLAIS
- LETTRES
- MATHÉMATIQUES

Année universitaire 2019-2020 :
Établissement d'enseignement supérieur :
Composante :
Mention de la L2 prévue :

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom de famille : Nom d'usage :
Prénom(s) :
Adresse :
.....
Téléphone :
Adresse mail :
Date de naissance : Lieu de naissance et département :
Nationalité :

Boursier pour l'année universitaire 2019-2020 :	OUI	NON (rayer la mention inutile)
Exerce une activité professionnelle :	OUI	NON (rayer la mention inutile)
Si oui, laquelle :		

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et documents fournis.

Fait à....., le

Signature du candidat :

Documents à joindre obligatoirement à votre candidature

1. Certificat de scolarité 2018-2019 dans un établissement d'enseignement supérieur.
2. Certificat de scolarité 2019-2020 en L2 (avec justification de 60 ECTS) dans un établissement d'enseignement supérieur.
Si cette pièce n'est pas en votre possession lors du dépôt du dossier, elle devra être transmise dès sa réception et impérativement pour le 23 août 2019. Ce document est indispensable pour la signature de votre contrat.
3. Relevés de notes 2018-2019, y compris de la session 2 le cas échéant.
4. Lettre de motivation explicitant votre projet professionnel.
5. Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ou d'un titre de séjour autorisant une activité salariée.
6. Le cas échéant, en cas de handicap, photocopie de la décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
7. Pour les étudiants boursiers, la notification d'attribution définitive d'une bourse sur critères sociaux pour 2018-2019 et conditionnelle ou définitive pour 2019-2020 .

Dossier à retourner impérativement avant le vendredi 12 juillet 2019 :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

RECTORAT de L' ACADEMIE de NANCY-METZ

Service de l'enseignement supérieur

2, rue Philippe de Gueldres, 54035 NANCY Cédex

- soit par mail à :

ce.sies-grandest@ac-nancy-metz.fr